

EXERCICE 2018

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Délibération n°D-CA/2018-148

Le conseil d'administration s'est réuni le 03 juillet 2018 en séance plénière, sur convocation du Président de l'Université adressée le 22 juin 2018.

- VU le code de l'éducation et notamment son article L712-3 ;
VU les statuts de l'Université ;
VU le relevé de décisions de la Commission des conventions du 03 mai 2018 ;
VU l'avis du conseil de gestion de l'UFR Mathématiques du 04 mai 2018.

Point de l'ordre du jour : Ilème Partie - P6.17 – Renouvellement de la convention conclue avec le CFA AFIA au titre du master machine Learning pour la science des données

Exposé de la décision :

Historique : Un partenariat a été conclu entre l'UFR mathématiques et le CFA AFIA pour la mise en place d'un master « machine Learning pour la science des données » pour l'année universitaire 2017-2018.

La présente convention renouvelle ce partenariat pour l'année universitaire 2018-2019.

Proposition de décision soumise au Conseil : Il est proposé au Conseil d'administration d'approuver le renouvellement de ce partenariat avec le CFA AFIA pour l'année universitaire 2018-2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve la présente délibération.

<p>Nombre de membres constituant le Conseil : 36 Quorum : 18 Nombre de membres participant à la délibération : 24 Abstentions : 00 Votes exprimés : 24 Contre : 00 Pour : 24</p>
--

Fait à Paris, le **13 JUIL. 2018**

Le Président



Frédéric DARDEL

En application des articles R421-1 et suivants du Code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'Université Paris Descartes et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Paris.

Classé au registre des délibérations du Conseil d'administration, consultable au secrétariat de la Direction des affaires générales et juridiques

Relevé de décisions publié sur le site internet de l'Université le **13 JUIL. 2018**
Transmis au Recteur le :

13 JUIL. 2018